



## Fiche de poste : coordination locale du programme PEGASE

### OBJECTIF PRINCIPAL DU POSTE :

Assurer la coordination du parcours de soins de l'enfant au sein du programme PEGASE : de son admission dans l'établissement-mère jusqu'à ses 7 ans.

### FORMULE DE POSTE :

- Formule N°1 : Répartition de la fonction entre professionnel administratif et professionnel du soin.

OU

- Formule N°2 : Entièrement de la fonction assurée par un ou plusieurs professionnels du soin.

### QUALIFICATIONS REQUISES :

Elles dépendent de la formule choisie.

- Formule N°1 : Secrétaire, agent administratif, et puéricultrice DE, infirmière DE, psychologue.
- Formule N°2 : Puéricultrice DE, infirmière DE, psychologue.

### MISSIONS GENERALES DU POSTE:

- S'assurer de la signature de l'accord parental à l'entrée de l'enfant dans le programme de soins.  
Identifier qui recueille cette autorisation, à quel moment, et qui lui transmet (si ce n'est pas la coordinatrice qui recueille) et l'implémenter dans le dossier informatique de l'enfant.
- Reconstitution du parcours social de l'enfant.  
Implémentation initiale du volet social dans le dossier informatique, puis compléter et mettre à jour ce volet social et scolarité du dossier de l'enfant minimum annuellement.
- Reconstitution de l'histoire médicale de l'enfant  
**Si délégation médicale** : implémentation initiale du volet médical dans le dossier informatique jusqu'aux données anténatales si possible.

- Programmation des bilans médicaux.  
Fonction soutenue par une aide à la coordination assurée par le système d'information avec la génération automatique d'un calendrier des bilans médicaux à partir de la date de naissance de chaque enfant, avec prise en compte de la prématurité le cas échéant.  
La coordination locale est garante de la programmation des rendez-vous médicaux dans le cadre des bilans PEGASE. Si la ou les personnes titulaires du poste n'assurent pas directement la prise de rendez-vous, elle(s) s'assure(nt) que la personne en charge de le faire a bien l'information et la relance(nt) le cas échéant. Cette fonction est soutenue par un outil d'aide à la coordination avec la génération automatique d'une liste d'enfants concernés prochainement par un bilan PEGASE avec un système de publipostage et un protocole d'appel téléphonique.
- Transmission des échelles de développement (ASQ3, ASQ-SE et/ou SDQ) au caregiver de l'enfant 1 mois à 2 mois avant les bilans médicaux (délai défini en fonction de l'âge de l'enfant), assurer un soutien pour leurs remplissages si besoin et assurer un contrôle qualité de l'évaluation effectuée. Ou si ce n'est pas la coordinatrice qui effectue cet accompagnement et ce contrôle, identifier les professionnels qui en ont la charge et assurer un lien régulier avec eux.
- Programmation des soins précoces PEGASE.  
Quand ils sont indiqués, s'assurer de leur programmation et l'effectuer le cas échéant.
- Contrôle de la réalisation des bilans et des soins précoces du programme PEGASE.  
Fonction soutenue par une aide à la coordination assurée par le système d'information (génération de rappels automatiques avec publipostage, et appels téléphoniques).
- Participation au développement du réseau PEGASE en identifiant les professionnels de santé pouvant être concernés au sein de leur territoire.
- Articulation avec l'équipe de coordination nationale du programme PEGASE.  
Participation à la remontée des informations concernant le fonctionnement du programme et ses effets auprès de l'équipe nationale de coordination du programme PEGASE.